ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cuba

Question écrite n° 45034

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur les consequences pour l'economie, et donc pour le peuple cubain, de la conjonction des effets destructeurs occasionnes par le passage du cyclone Lilli, des effets de l'embargo americain renforce avec la loi Helms-Burton, mais aussi de l'intention affirmee par la commission europeenne de reduire de deux tiers l'aide humanitaire que l'Union europeenne accorde a Cuba. Les arguments avances par la commission pour justifier une telle evolution, a savoir l'augmentation du PIB cubain et la necessite d'eviter une dependance du secteur sanitaire cubain, vis-a-vis de l'aide, en favorisant au contraire la production pharmaceutique locale, apparait peu credible. Il s'agirait, en fait, selon nombre d'observateurs, d'adresser par cette decision, un signal politique aux autorites cubaines accusees de retarder l'ouverture democratique du regime. Considerant que le peuple cubain, au meme titre que tous les autres peuples, ne saurait ainsi etre pris en otage, comme l'affirme justement le cardinal Etchegaray, quand, a cause de sanctions ou d'autres mesures analogues, l'assistance sanitaire aux enfants diminue ou le niveau de leur alimentation se reduit, les enfants en porteront les consequences toute leur vie : en definitive, les generations futures paieront pour les fautes, reelles ou supposees, des responsables actuels. Tous les avis concordent pour estimer que l'action des ONG humanitaires touche reellement la population concernee. Les ONG travaillent de maniere independante en cooperation avec les autorites. Il y a peu de detournement de l'aide ou de vol, 3 % contre 30 a 40 % de pertes en ex-Yougoslavie ou en Afrique. Considerant, dans ces conditions, comme des plus malvenues la decision de la commission europeenne, il lui demande, en consequence, les dispositions que compte prendre la France pour s'y opposer, mais aussi les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour accroitre l'aide humanitaire que notre pays apporte a Cuba et, plus generalement, pour renforcer une cooperation qui ne peut etre que des plus profitables aux deux pays et aux deux peuples.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, l'aide humanitaire que la France, comme l'Union europeenne, s'efforce de maintenir a Cuba reste justifiee. Le cyclone Lili, qui a frappe Cuba le 18 octobre dernier, n'a heureusement pas fait de victime, grace aux mesures de prevention prises par les autorites, et ses consequences agricoles, notamment en ce qui concerne la canne a sucre, sont plus limitees que les premiers recensements pouvaient le laisser craindre. La loi Helms-Burton, que la communaute internationale condamne pour ses effets extraterritoriaux contraires au droit international, n'est pas encore appliquee en totalite. Le titre III, qui ouvre un droit de poursuite judiciaire pour les ressortissants americains contre ceux qui exploitent aujourd'hui leurs biens expropries lors de la revolution, fait l'objet d'une suspension, decidee par le President Clinton, et qui pourrait etre renouvelee en janvier 1997. Les entreprises francaises ne sont donc pas directement menacees, pour l'instant, par cette disposition. Le budget de l'Office humanitaire de la commission europeenne (ECHO), qui doit faire face a des demandes urgentes, est limite, et la reprise de la croissance economique a Cuba concourt a l'amelioration de la situation. Aussi, son troisieme plan global en faveur de Cuba, qui couvre la periode 1996-1997, represente 8 millions d'ecus, auxquels la France participe a hauteur de 20 % environ (il etait de 15 millions d'ecus pour la periode precedente). Les enfants, femmes enceintes et les personnes assistees

par le systeme sanitaire local en sont les principaux beneficiaires, notamment pour un soutien alimentaire et nutritionnel. De plus, pour aider la population cubaine a faire face aux consequences du cyclone Lili, la commission a debloque 600 000 ecus supplementaires. La France apporte a Cuba une aide alimentaire significative qui a atteint 1 million de francs en produits diversifies (huile, lait en poudre) en 1996. Elle devrait etre recentree sur les produits cerealiers en 1997. De plus, 100 000 francs ont ete debloques tres rapidement pour aider les ONG (Caritas Cuba dont l'activite souligne la place que l'eglise souhaite occuper sur l'ile, et Croix-Rouge cubaine) a faire face aux degats causes par le passage du cyclone Lili. D'autre part, la COFACE a mis en place une ligne de credits a court terme, qui permet l'achat de produits alimentaires sur le marche francais, et s'eleve aujourd'hui a 191 millions de dollars (945 MF).

Données clés

Auteur : M. Hage Georges
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45034
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5845
Réponse publiée le : 13 janvier 1997, page 100